

SUJET

Comment expliquer les fluctuations économiques ?

DOCUMENT 1

Évolution du PIB en volume (en %) et contributions à la croissance du PIB (en points)

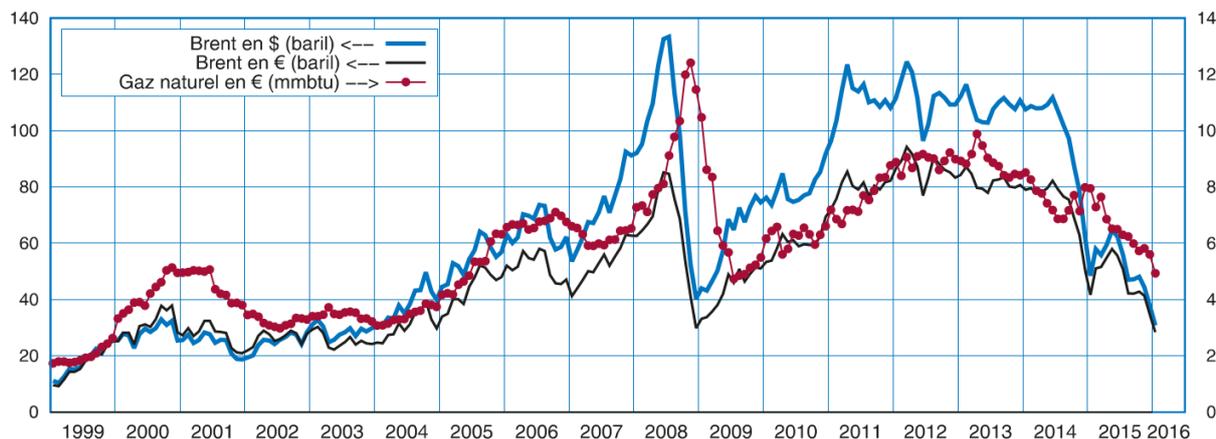
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dépenses de consommation finale	1,7	1,5	1,8	0,5	0,7	1,3	0,5	0,3	0,6	0,7	1,2
Formation brute de capital fixe	0,6	0,8	1,2	0,2	-2,1	0,5	0,5	0,1	-0,2	-0,1	0,2
Solde extérieur des biens et services	-0,7	0,0	-0,8	-0,3	-0,3	-0,1	0,0	0,5	-0,1	-0,5	-0,3
Exportations	0,9	1,5	0,8	0,1	-3,1	2,2	1,8	0,7	0,5	1,0	1,8
Importations	-1,6	-1,5	-1,6	-0,4	2,7	-2,3	-1,8	-0,2	-0,6	-1,4	-2,1
Variation de stocks	0,0	0,1	0,2	-0,2	-1,1	0,3	1,1	-0,6	0,2	0,5	0,1
Produit intérieur brut	1,6	2,4	2,4	0,2	-2,9	2,0	2,1	0,2	0,6	0,6	1,3

Champ : France.

Source : INSEE, 2016.

DOCUMENT 2

Évolutions du prix du pétrole (échelle de droite) et du gaz (échelle de gauche) de 1999 à 2015



Sources : Insee, Banque mondiale

Brent : il s'agit d'un type de pétrole brut qui sert de référence à la fixation du prix du pétrole

Source : INSEE (2016) « Qui a bénéficié de la chute du prix du pétrole ? », Note de conjoncture

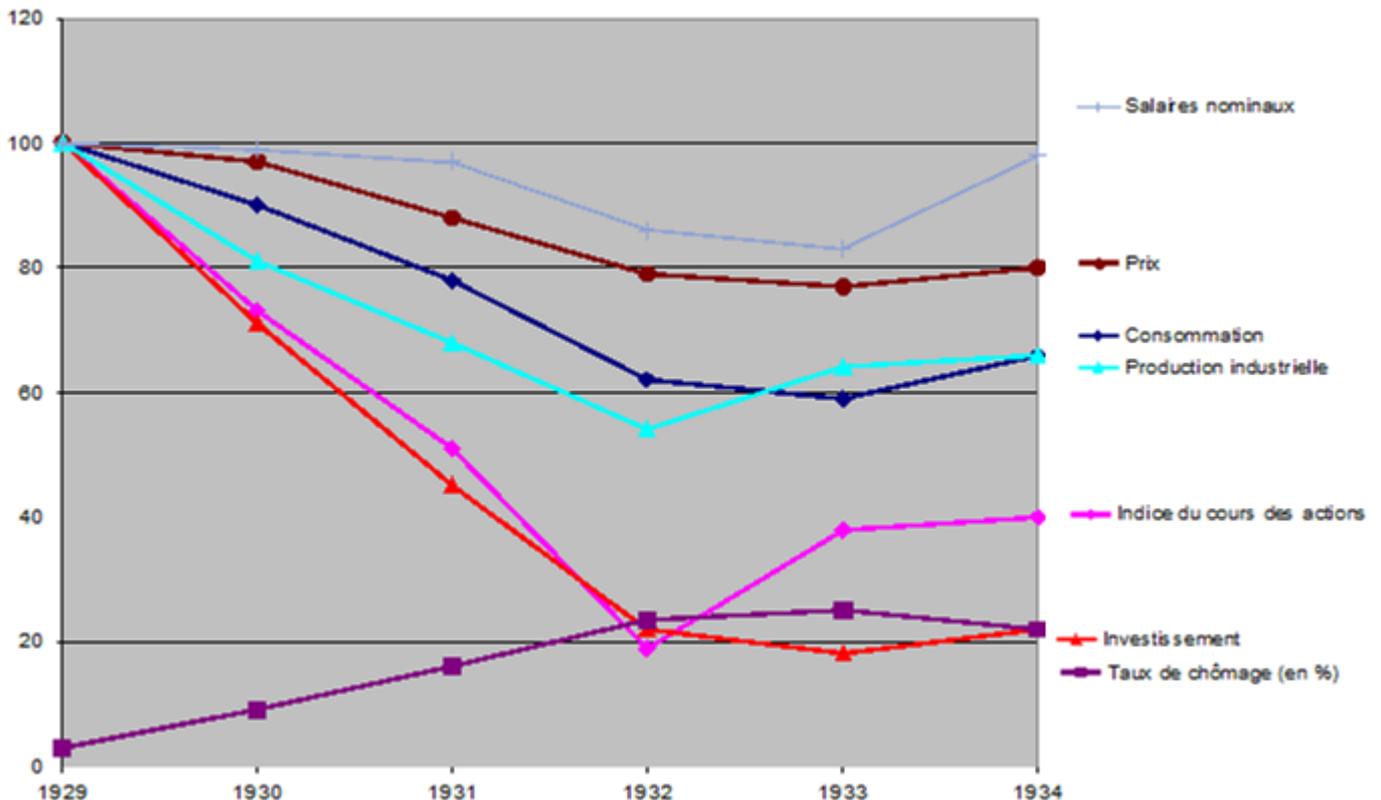
DOCUMENT 3

Le séisme de grande ampleur qui a affecté l'Est du Japon le 11 mars 2011 est le plus fort qui ait été récemment enregistré dans le pays. Sa magnitude de 8,9 sur l'échelle de Richter est très largement supérieure à celle de 7,2 enregistrée lors du séisme de Kobé en 1995. Son bilan humain est très élevé : 15 000 victimes, 10 000 disparus, 115 000 personnes sinistrées. La région de Tohoku, qui contribue au PIB japonais à hauteur de 6 %, a été fortement affectée par le tsunami qui a suivi le séisme. Le montant des dommages au stock de capital est estimé entre 16 000 et 25 000 milliards de yens, soit entre 3 % et 5 % du PIB. Mais outre le choc dû à cette catastrophe naturelle, l'économie est à présent confrontée à une crise nucléaire, essentiellement circonscrite autour de la centrale de Fukushima. [...] Le séisme au Japon a eu pour effet immédiat la destruction d'une part importante du stock de capital, tant privé que public, de l'économie nippone. Les dommages subis par le stock total recouvrent [...] l'immobilier résidentiel, les usines et les équipements privés.

Source : « Les répercussions du séisme du 11 mars sur l'économie japonaise et l'économie mondiale », *Bulletin de la Banque de France*, 2011.

DOCUMENT 4

Les évolutions macroéconomiques à la suite de la Grande Dépression aux Etats-Unis
(indices base 100 = 1929, sauf taux de chômage en %)



Source : Bureau of Labor Statistics, 2018

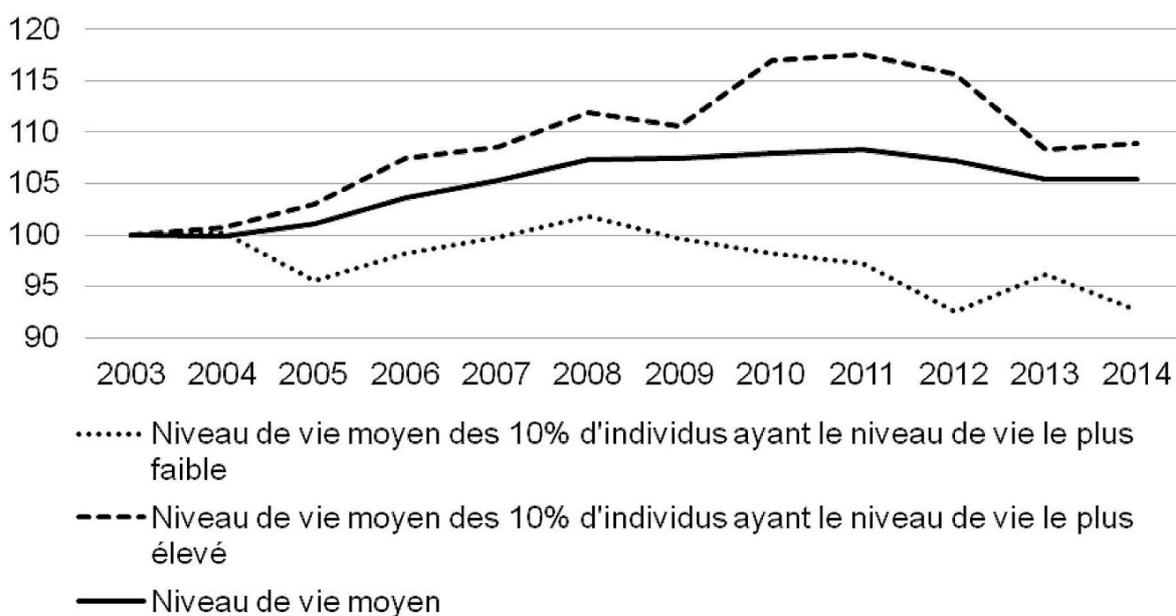
Première partie :

TES2	1. Quel est l'effet de la segmentation du marché du travail sur son fonctionnement ?
	2. Distinguez logique d'assurance et logique d'assistance.
TES1 TES-S	1. Comment expliquer que la croissance puisse être soutenable ?
	2. Présentez deux limites dans l'utilisation du PIB comme indicateur de la croissance économique.

Deuxième partie :

Vous présenterez le document puis vous mettrez en évidence l'évolution des inégalités de niveaux de vie.

Évolution des niveaux de vie moyens en France en euros constants*
(base 100 en 2003)



Source : INSEE, 2016.

* Corrigé de l'inflation au moyen de l'indice des prix à la consommation.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'école rencontre des difficultés pour assurer la mobilité sociale.

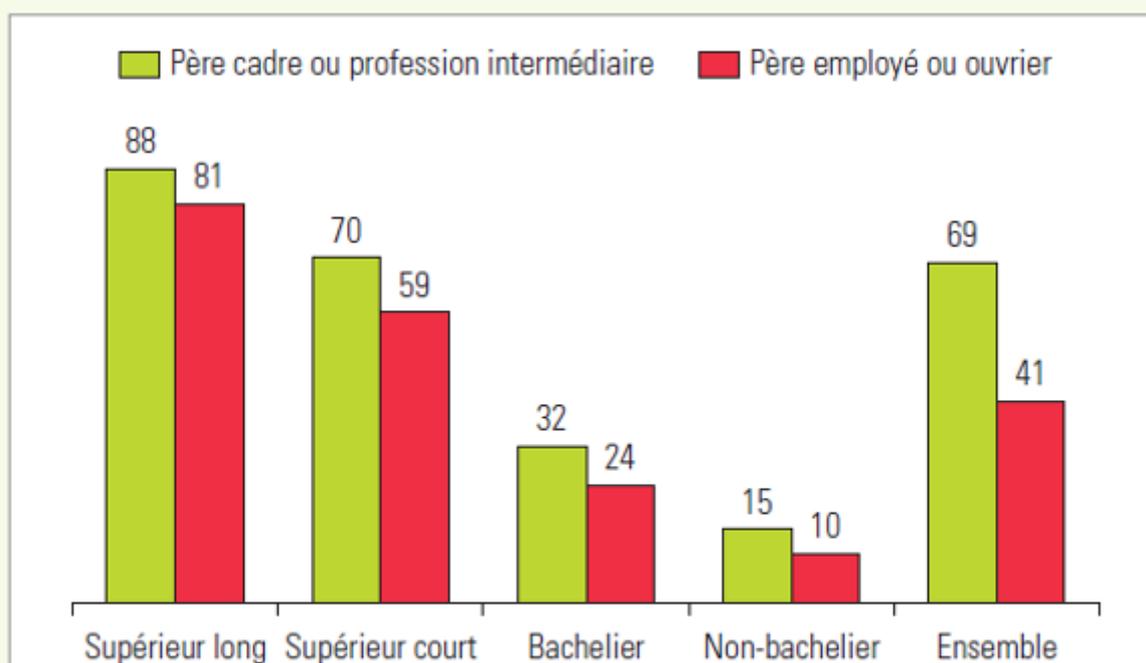
DOCUMENT 1

Les dispositions et les compétences acquises dès la petite enfance déterminent les succès et les échecs scolaires et, malgré quelques parcours héroïques d'élèves issus des milieux les plus modestes, l'école n'arrive pas à neutraliser les effets des inégalités sociales et culturelles initiales. Cette tendance est d'autant plus implacable que l'école elle-même ne parvient pas à être véritablement neutre. « Toutes choses étant égales par ailleurs », les systèmes scolaires traitent plus favorablement les élèves issus des milieux privilégiés : l'offre scolaire est de meilleure qualité dans les beaux quartiers, les choix d'orientation avantagent les favorisés, les jugements scolaires profitent plus aux élèves socialement proches des enseignants et, au bout du compte, l'arbitre est loin d'être impartial.

Source : « L'égalité des chances et ses limites », François DUBET, *Cahiers français* n°386, Mai-Juin 2015.

DOCUMENT 2

30.2 – Part des jeunes ayant un emploi de cadre ou de profession intermédiaire en 2015, selon le diplôme et l'origine sociale (en %)



Lecture : en 2015, 32 % des jeunes sortis de formation initiale depuis 1 à 10 ans qui sont bacheliers, en emploi et dont le père est cadre ou profession intermédiaire, occupent des emplois de cadre ou de professions intermédiaires.

Champ : France métropolitaine, données provisoires ; jeunes se déclarant en emploi en 2015 et ayant quitté la formation initiale depuis 1 à 10 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi ; calculs : MENESR-DEPP.

DOCUMENT 3

RETARD SCOLAIRE À L'ENTRÉE EN SIXIÈME (en %)

	Au moins un an de retard
Selon la nationalité	
Nationalité française	11,8
Nationalité étrangère	32,4
Selon la catégorie sociale du responsable de l'enfant	
Catégorie sociale très favorisée	3,6
Catégorie sociale favorisée	7,6
Catégorie sociale moyenne	11,2
Catégorie sociale défavorisée	20,5
Selon le territoire de résidence	
En ZUS ⁽¹⁾	21,7
Hors ZUS	11,6
Ensemble	12,3

Champ : primo-entrants en 6e⁽²⁾ à la rentrée scolaire 2011.

Source : Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, DEPP, 2011.

1 Zones urbaines sensibles

2 Primo-entrants : qui entrent pour la première fois en sixième

Note : selon les définitions de la DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance du ministère de l'éducation nationale), la catégorie « défavorisée » regroupe les ouvriers, les chômeurs et les inactifs n'ayant jamais travaillé. La catégorie « très favorisée » regroupe les cadres, les professions libérales, les chefs d'entreprises et les enseignants. La catégorie « favorisée » correspond aux professions intermédiaires. La catégorie « moyenne » regroupe les agriculteurs exploitants, les artisans commerçants, les employés.